

## val de gâtine

### « Être un facilitateur pour le monde de l'entreprise »

La communauté de communes Val de Gâtine se préoccupe de la richesse de son tissu économique. C'est pourquoi elle souhaite poursuivre et consolider son partenariat avec les chambres consulaires, fortes de leur expérience sur le terrain et d'une réelle expertise quant à la création, à la transmission-reprise et au développement des entreprises. Des chambres qui sont étroitement associées au projet du territoire, avec des rencontres régulières entre les agents pour une meilleure coordination des différentes actions.

#### « Il est important de travailler ensemble »

Par ailleurs, des permanences à destination des chefs d'entreprise sont programmées dans les locaux de la communauté de communes.

Quelques instants avant la signature de cette convention, Jean-Pierre Rimbeau le président de Val de Gâtine, a affiché « l'attachement de la communauté à la compétence économique. La volonté de cette con-

vention est d'articuler au mieux l'action des chambres consulaires. Nous devons être un facilitateur pour le monde de l'entreprise. Ainsi nous actons symboliquement ce partenariat pour montrer toute l'attention que nous portons à l'économie ».

Pour Christelle Abatut, présidente de la CCI 79 (chambre de commerce et d'industrie des Deux-Sèvres), « face au contexte, il est important de travailler ensemble. Il nous faut maximiser le travail partenarial. La convention formalise mais les équipes travaillent déjà ensemble. J'ai hâte de voir la valeur ajoutée de notre engagement ».

De son côté, Sébastien Kugler, président de la CMA 79 (chambre de métiers et de l'artisanat des Deux-Sèvres), rappelle « qu'être présent pour les entreprises du territoire est notre cœur de métier. Les artisans ne savent pas toujours tout ce que l'on peut leur proposer, ils ont besoin d'être guidés et nous sommes là pour ça ».



Les signataires de la convention ont vanté les vertus de la démarche partenariale engagée. (Photo NR)